**Sociétés et jeunesses en difficulté**
Revue pluridisciplinaire de recherche

**n°8 | Automne 2009**
**Difficiles parcours de jeunesses**

# De la prise en charge à l'autonomie...

## Difficiles parcours de jeunesses

**Elisabeth Callu et Isabelle Frechon**

**Édition électronique**
URL : http://journals.openedition.org/sejed/6447
ISSN : 1953-8375

**Éditeur**
École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

**Référence électronique**
Elisabeth Callu et Isabelle Frechon, « De la prise en charge à l'autonomie… », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], n°8 | Automne 2009, mis en ligne le 07 janvier 2010, consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/sejed/6447

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Sociétés et jeunesses en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

# *De la prise en charge à l'autonomie…*

## Difficiles parcours de jeunesses

**Elisabeth Callu et Isabelle Frechon**

1 Si l'entrée dans l'âge adulte peut se définir comme le moment où l'individu atteint certains seuils marqueurs de transition : premier emploi, premier logement ou création de sa propre famille[1], Olivier Galland a mis en évidence dès la fin des années 1980 la désynchronisation des étapes de cette transition et en a décrit le parcours comme constitutif de ce qu'on appelle aujourd'hui la jeunesse[2]. En outre, des travaux plus récents s'accordent à dire que l'allongement de cette période de la vie est davantage lié à un prolongement de la dépendance financière des jeunes envers leurs parents qu'à un véritable départ retardé du « nid familial »[3]. Il en résulte que les jeunes dont le soutien parental est plus aléatoire franchissent plus difficilement ces différentes étapes de transition vers l'âge adulte, d'autant que leur fait aussi défaut le soutien affectif et matériel du réseau social familial. C'est aux parcours de ces jeunes que s'intéresse aujourd'hui *Sociétés et jeunesses en difficulté.*

2 Six contributions ont été retenues pour ce numéro. Elles proviennent de trois pays différents : la France, le Canada (Québec) et le Sénégal. Chacune tente de rendre compte des caractéristiques et des dynamiques de ces difficiles parcours suivis par des jeunes dont les problèmes familiaux avaient antérieurement provoqué l'intervention des services de protection de l'enfance. Ces parcours de transition - « de la prise en charge à l'autonomie » - sont donc souvent des parcours de confrontation à de multiples adversités, entamés parfois dès la petite enfance. Pourtant, ils n'aboutissent pas inéluctablement à des situations d'insertion problématiques, voire dramatiques. Quels sont alors les circonstances qui paraissent peser dans un sens ou dans l'autre ? Quels sont les processus en jeu ? C'est à ces questions que tentent de répondre les articles composant ce numéro. Mettant l'accent sur divers moments de ces

parcours, ils les observent à partir d'angles différents et de sources de données reflétant à chaque fois les points de vue de plusieurs acteurs (les jeunes eux-mêmes, leurs familles, les intervenants sociaux).

## Contextes nationaux et angles d'observation

3 L'ensemble des constats énoncés ci-dessus à propos des transitions vers la vie adulte est valable pour bon nombre de pays occidentaux bien que certains aspects des contextes sociaux et culturels, ainsi que les choix nationaux en matière de politique sociale viennent les nuancer[4]. La France se démarque des autres pays européens par l'importance accordée aux études initiales, véritable clé pour une insertion professionnelle qui n'évoluera que très peu par la suite. En effet, à la différence des pays scandinaves où le début de la vie active est considéré comme une expérience permettant aux jeunes de continuer à se former, même après des études plus longues, la France ne valorise que très peu les formations continues[5]. France et Québec connaissent tout autant le problème du chômage des jeunes mais la transition professionnelle au Québec laisse plus de place aux acquisitions par les savoirs et expériences professionnels (jobs d'été, stages indemnisés dans le secteur privé, etc.)[6]. La grande différence entre les deux réside probablement dans le choix des politiques d'insertion : en France, celles-ci reposent sur la solidarité familiale puisque, jusqu'à 25 ans, les aides possibles pour les jeunes sont assujetties aux revenus parentaux alors qu'au Québec « la contribution parentale n'est pas requise si l'individu remplit une des conditions de prise d'autonomie suivante : la mise en couple, la parentalité, l'occupation durable d'un emploi (deux ans) ou enfin la persévérance dans les études supérieures[7] ». Dès lors qu'un jeune québécois est majeur, c'est-à-dire à partir de 18 ans, il bénéficie du système d'aide sociale adulte.

4 La situation sénégalaise et plus particulièrement dakaroise n'est pas exempte de cette évolution vers un allongement de la jeunesse. Avec la crise économique chronique et prolongée depuis la fin des années 1970, la durée séparant la fin des études du début de la vie active s'étire de plus en plus, Les premiers emplois sont précaires, l'âge au mariage des femmes a reculé de 7 ans entre les générations 1942-56 et 1967-76, ce qui peut s'expliquer - au moins en partie - par la « déqualification du marché matrimonial des hommes[8] ». Enfin on assiste à une homogénéisation des parcours des femmes et des hommes dans la mesure où tous deux attendent (souvent sous le toit des parents) d'avoir un emploi stable pour accéder à l'autonomie résidentielle et familiale[9]. Dans ce contexte, il ne semble pas exister de véritable politique d'insertion en direction de la jeunesse.

5 Ces variations des contextes sociaux et plus particulièrement des politiques sociales (protection de l'enfance, aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes) éclairent les angles d'observation retenus par les auteurs. Ainsi, les deux contributions québécoises focalisent leur propos sur le temps qui suit la fin de prise en charge par les services

sociaux s'adressant à la jeunesse. Les contributions françaises, peut-être du fait de l'absence ou d'une grande faiblesse des aides sociales après la période de placement, se sont davantage intéressées aux parcours de prise en charge en protection de l'enfance, mettant en exergue leur grande diversité, et donc celle des trajectoires d'entrée dans la vie adulte qui leur font suite. La contribution d'Annick Dumaret *et al.* décrit cette période de transition au moment de la sortie en comparant deux générations de sortants. Des années 1970 aux années 2000, les contextes socio-économiques ainsi que les aides en direction de ces jeunes ont évolué, se sont spécialisées et professionnalisées, induisant des parcours différenciés. Dans le cas de la contribution de Mohamadou Sall, le contexte économique et social sénégalais actuel explique en grande partie les difficultés rencontrées par des jeunes filles dont la faiblesse des liens sociaux se cumule avec celle des liens familiaux. En l'absence de politique d'insertion globale dans ce pays, c'est une expérience particulière de prise en charge qui est ici présentée.

## Une appréhension plurielle des parcours de prise en charge

6 Deux articles français (Emilie Potin, Bernadette Tillard *et al.*) traitent exclusivement du parcours de prise en charge lui-même. Emilie Potin, qui s'intéresse plus particulièrement aux enfants et adolescents placés en famille d'accueil, nous rappelle que ce parcours n'est pas seulement celui du jeune concerné. D'une part, elle confronte les points vue des différents protagonistes (enfants, parents, famille d'accueil) : quel sens prend pour chacunla situation de placement, à chacune de ses étapes ? La trajectoire d'un enfant placé apparaît ainsi comme intriquée à et dans la trajectoire des autres acteurs : les parents peuvent, par exemple, reconstruire une autre vie familiale, « sans » l'enfant placé, ou au contraire « en attente de », voire « en lutte pour » son retour. Comme le montrent également Annick Dumaret *et al.,* la question de la place de l'enfant dans la fratrie joue lui aussi un rôle non négligeable sur les conditions de sortie des jeunes.

7 D'autre part, Emilie Potin nous laisse entrevoir comment se dessinent les bifurcations ou les impasses du parcours et de la sortie de prise en charge, en lien avec cette appréhension plurielle du parcours : comment, par exemple, retourner vivre en fin d'adolescence dans une famille qui s'est reconstruite sans vous, ou qui a éclaté ? Comment se projeter dans l'avenir quand l'encadrement professionnel oriente essentiellement son action éducative vers le présent, dans un contexte qu'il considère comme provisoire : *« Quand tu parlais de moi, tu ne parlais jamais au futur »* ? Annick Dumaret *et al.* s'intéressent aussi, bien que plus ponctuellement, à cette question de la capacité des professionnels à se projeter dans le futur de l'enfant ou de l'adolescent dont ils assurent le suivi éducatif.

8 Enfin, cette dimension sociale et interactive de la construction des parcours d'insertion est au cœur des travaux québécois (Martin Goyette *et al,* Marie-Eve Turcotte *et al.*) qui, en abordant une étape ultérieure, celle de la sortie, mettent l'accent sur l'importance des réseaux sociaux, comme on le verra plus loin.

## Périodes de « galère » inévitables ou phases d'apprentissage ?

9 Bernadette Tillard, quant à elle, s'intéresse aux parcours de jeunes que l'on a parfois dit « incasables », passant « *de lieu en lieu sans créer de liens durables, suscitant l'impression que la place qu'ils occupent dans les différents dispositifs n'est jamais appropriée*. [Dans chaque situation, leurs] *manifestations bruyantes entre incivilité et délinquance* […] *les conduisent dans de nouvelles étapes d'un parcours discontinu*. » Derrière le chaos apparent, toutefois, les auteurs de l'article entrevoient un sens possible, celui d'une trajectoire d'expérimentation progressive : « *Chaque étape de trois jours, trois semaines, trois mois est considérée comme une phase durant laquelle les travailleurs sociaux espèrent que le jeune apprendra quelque chose, retiendra une part de l'expérience*. » Pour préserver la possibilité de ces expériences, le rôle des réseaux sociaux - professionnels et familiaux – apparaît là aussi crucial, la famille jouant le rôle de la « "*case*" *toujours possible* [entre deux autres lieux d'accueil]. *À cette permanence de la famille, s'associe la permanence de la […] figure de l'éducatrice.* » Les allers retours entre famille et lieux d'accueil finissent alors par prendre forme de trajectoire d'apprentissage.

10 C'est aussi à un apprentissage par essais et erreurs que Marie-Eve Turcotte *et al*. font référence pour caractériser la période de turbulences qui inaugure l'accès à l'autonomie des jeunes à la fin d'une prise en charge par les services de protection québécois… Les jeunes se *« laissent aller »*, « *expérimentent des reculs sur le plan de l'insertion* [qui] *prennent parfois la forme d'un désengagement de l'école ou du marché du travail, ou d'une recrudescence des difficultés sociales* », mais se heurtent plus où moins rapidement à la *« vie réelle »*. Cette période de mise à l'épreuve d'eux-mêmes et de leurs projets leur donne l'occasion de « *se créer un capital d'expériences susceptibles de renforcer leur cheminement vers l'insertion* ». C'est dans le même sens que Martin Goyette *et al.* utilise l'expression « *d'errance constructive* ». Cette vision plutôt optimiste ne doit pas faire oublier que la fin de prise en charge est aussi l'occasion de ruptures multiples, notamment dans les cas de sortie de placements résidentiels : à l'évocation de liens maintenus avec les parents, enfants, réseaux des familles d'accueil (Emilie Potin, Annick Dumaret *et al.*) semble répondre celle de la rupture des liens noués avec les autres jeunes et les personnels éducatifs des foyers (Emilie Potin, Marie-Eve Turcotte *et al.*).

## Réseaux de sociabilité et dynamique relationnelle

11 Nombreux sont les travaux français et étrangers qui font état de cette période de ruptures et de *« galère »,* vécue par les jeunes lors de leur sortie de placement au moment de la majorité mais qui peut aussi précéder l'entrée en prise en charge lorsque celle-ci est tardive (Mohamadou Sall). Comme le met en évidence le travail d'Annick Dumaret *et al*., la situation de l'emploi au moment où le jeune majeur sort du *« cocon »* et doit commencer à se débrouiller seul pèse sur la durée et les modalités de cette *« galère ».* Toutefois, les difficultés n'en sont pas seulement liées à l'accès à l'emploi et à l'acquisition de l'autonomie financière. Elles le sont aussi à l'isolement qui fait suite à la rupture plus ou moins brutale avec le réseau social antérieur– surtout dans le cas où le jeune sort d'un foyer – sans que la famille d'origine puisse aisément prendre le relais.

12 C'est précisément à mieux comprendre la manière dont les jeunes parviennent ou non à sortir de cet isolement que s'attachent les deux articles portant sur la situation au Québec. Marie-Eve Turcotte *et al*. s'intéressent aux rapports des jeunes avec les services sociaux et Martin Goyette *et al.* à la dynamique relationnelle qui s'instaure entre les jeunes et les membres de leurs réseaux sociaux. Le second article propose une typologie des rapports que les jeunes peuvent entretenir avec ceux qui leur apportent un soutien, distinguant *« indépendance »*, *« dépendance »* et *« interdépendance »*. Pour ces auteurs, la capacité d'instaurer avec autrui une relation d'interdépendance est essentielle pour leur survie car, dans une société complexe, l'indépendance ne peut être qu'illusoire. La dépendance trop forte aux soutiens sociaux est, quant à elle, néfaste à long terme, même si elle peut s'avérer un temps inévitable. Etudiant l'évolution de ces relations dans le temps, Martin Goyette *et al.* décrivent les différents parcours d'insertion possibles selon la situation initiale de ces jeunes. Ceux-ci ne disposent pas tous des mêmes capacités et certains s'en sortent mieux que d'autres. Les auteurs soulignent donc que ce qui importe est davantage l'évolution de la dynamique relationnelle d'un jeune donné, que la comparaison de situations qui ne sont pas similaires au départ. Cette focalisation sur la progression observable pour chaque jeune contribue à construire la vision plutôt optimiste des trajectoires des jeunes, déjà évoquée et explicitement assumée par les auteurs.

## Genre et stratégies d'insertion : des questions en suspens…

13 Ces deux contributions québécoises insistent toutefois, comme celle d'Annick Dumaret *et al.*, sur l'importance qu'il y a pour ces jeunes ne disposant pas de soutien familial – ou ne souhaitant pas l'utiliser - à pouvoir recourir à une aide professionnalisée au-delà de leur majorité. Ce

recours peut faciliter leur insertion, notamment en les aidant à se constituer leurs propres réseaux.

14 Selon l'étude de Marie-Eve Turcotte *et al*., les jeunes, quel que soit leur sexe, apparaissent peu enclins à faire appel à l'aide de professionnels dans la période qui suit leur sortie de prise en charge ; c'est plus tard qu'elles - il s'agit surtout des filles - vont renouer contact avec un réseau d'aide. Reprenant la typologie de Martin Goyette *et al.*, ces auteures mettent en effet en évidence un rapport à l'aide professionnalisée très marqué par le genre. Les garçons entretiendraient ainsi plus souvent un rapport d'indépendance vis à vis des services sociaux, tandis que les filles plus âgées seraient plutôt dans un rapport d'interdépendance, et les filles plus jeunes dans un rapport de dépendance. Les chercheuses nous invitent alors à réfléchir aux réponses possibles pour inciter les jeunes hommes qui en ont besoin à se tourner vers les services sociaux : embaucher plus d'intervenants masculins ? Mettre en place des groupes s'adressant exclusivement aux hommes ? Elles soulignent que le matériel recueilli au cours de leur enquête exploratoire est insuffisant pour aller au-delà de ces interrogations, mais leur travail constitue un point de départ intéressant pour inciter les recherches ultérieures à aborder plus frontalement sous l'angle des différences de genre cette question des difficiles parcours des jeunes vers l'autonomie.

## NOTES

**1.** Bendit R., Hein K., Biggart A., Autonomie retardée et négociée : l'émancipation résidentielle des jeunes Européens, *Politiques sociales et familiales*, n°97, septembre 2009, p.5.

**2.** Galland O., *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Colin, 2001, pp.149-153

**3.** Villeneuve-Gokalp C., Le départ de chez les parents: définitions d'un processus complexe, Économie et statistique, n° 304-305, 4/5 1997, p. 149-162

**4.** Bidart C. (Dir.), *Devenir adulte aujourd'hui, perspectives internationales*, Paris, l'Harmattan 2006, 231 p. ; Van de Velde C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, le Puf, coll. Le lien social, 2008, 278 p.

**5.** Van de Velde C., *Ibid*., 2008;

**6.** Lima L., L'insertion dans les politiques sociales, France Québec, In Bidart C. (Dir.), *Ibid*., 2006, p. 64.

**7.** Lima L., ibid, p. 63.

**8.** Au sens où un homme sans travail se trouve déqualifié aux yeux des femmes, ce qui rend difficile sa mise en couple.

**9.** Diagne A., *L'entrée dans la vie adulte à Dakar*, Thèse de démographie, Université Paris 1, Avril 2006.

# AUTEURS


## ELISABETH CALLU

Chargée de mission au Groupe de recherche en action sociale et médicosociale d'Ile de France (Grif). Elle a assuré auparavant (1995-2008) les fonctions de chargée d'étude au Centre national de formation et d'études de la Protection judiciaire de la jeunesse. Elle a par ailleurs réalisé différents travaux sur les politiques sociales concernant les enfants et les adolescents (protection de l'enfance, pratiques et demandes parentales en matière d'éducation, rôle des associations, etc.) et intervient en formation professionnelle (université et écoles de travail social) sur ces thèmes.

Elle a dirigé avec Guillaume Malochet (dir.), « Travailler aux marges, un "cordon sanitaire" pour la société ? », *Éducation permanente*, juin 2009 ; avec Jean-Pierre Jurmand et Alain Vulbeau (eds), *La place des jeunes dans la Cité, tome 2 : Espaces de rue, espaces de parole*, Paris, l'Harmattan, coll. Logiques sociales-Cahiers du Griot, 2005, et publié notamment « Qui sont les enfants protégés par la puissance publique ? », *in* Jean-Jacques Yvorel (dir.), *La protection de l'enfance : un espace entre protéger et punir*, Études et recherches n° 7, Vaucresson, CNFE-PJJ, 2004, p. 53-69

## ISABELLE FRECHON

Sociologue et démographe, chargée de cherche CNRS – UMR 8085 et chercheur associée l'INED. Ses thèmes de recherche portent sur les méthodes d'observations des enfants protégés, sur le devenir adulte des enfants placés et plus particulièrement sur le temps de la fin de prise en charge et l'accès à l'autonomie des jeunes issus de la protection de l'enfance. Elle est responsable du projet ELAP – *Etude longitudinales sur l'autonomisation des jeunes après un placement*. Elle a par ailleurs réalisé une recherche sur les trajectoires de prises en charge d'une cohorte de jeunes ayant été placés.

Quelques publications en lien avec la thématique du numéro

Boujut S., Frechon I., « Inégalités de genre en protection de l'enfance, *Revue de droit sanitaire et social*, n°6, 2009

Frechon I. (resp.), *Les politiques sociales à l'égard des enfants en danger, Trajectoires des prises en charge par la protection de l'enfance dans deux départements d'une cohorte de jeunes ayant atteint 21 ans*, Rapport final remis à la Mire, Mars 2009, 142 p.

Frechon I., Dumaret A.C. Bilan critique de 50 d'études sur le devenir des enfants placés. / *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence/*, 2008 ;56:135-142/./ Erratum, complément, / Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence/, 2008, 56, 543-546.

Frechon I., *« Stratégies féminines d'entrée dans la vie adulte après un placement à l'adolescence » in, Callu E., Jurmand J.-P, Vulbeau A.,* La place des jeunes dans la cité, Tome 2, "Espaces de rue, espace de parole"*, Paris : L'Harmattan, 2005 ( col. Logiques Sociales, Cahiers du GRIOT), pp. 215-232.*

Frechon I., *L'insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif,* Thèse doctorale de démographie et de sociologie, C Bonvalet (Dir.), Paris, Université de Paris X – Nanterre, 2003